



Déclaration des revenus fonciers 2020

Pour remplir cette déclaration qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative. Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

100		Votre état civil et votre adresse											
	Nom et pré	noms					THOMAS THIBAULT						
	Nom et prér	noms											
110	Vo	s pa	rts de	sociét	és imm			ou de fo			nt immob	ilier (FPI) ——	
	Propriétés r	urales e	et urbaines	5					'				
	Dispositifs spécifiques (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation et indiquez le taux applicable pour la déduction spécifique "Conventionnement Anah") Conventionnement Anah												
		Besson ancien 26 %	Borloo ancien	Cosse	dé	ux de duction olicable			Nom	et adresse des so	ociétés		
	Immeuble 1*							SCI MICHEL			000 67 BD EXE	LMANS	
	Immeuble 2*												
	Immeuble 3*												
	Immeuble 4*												
	Immeuble 5*												
	Immeuble 6*												
								Aug.					
					Immeuble 1*	Immeu	ıble 2*	N'inscrivez pas Immeuble 3*	Immeuble 4*	Immeuble 5*	Immeuble 6*		
	111 Revenus bruts 173531											A 173531	
	12 Frais et charges (sauf intérêts d'emprunt) 19834												
	13 Intérêts d'emprunt 14 Bénéfice (+) ou déficit (-) 153697										D 153697		
115	115 Total de chaque ligne, à <i>reporter page 4</i>												
* ou	groupe d'imme	ubles de	même nature	e ayant le m	ême régime d	'impositio	n.						
120							Vo	tre signat	ture —				
	Datez et sign	ez ci-co	ntre										





Propriétés rurales

200 Caractéristiques des propriétés (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation et indiquez le taux applicable pour la déduction spécifique "Conventionnement Anah")

Dispositifs spécifiques

			(Conventionne	ement Anah					
		Besson ancien	Borloo	Cosse	Taux de					
		26 %	ancien		déduction applicable			Nom et prénom du locata	iire	
	Immeuble 1									
	Immeuble 2									
	Immeuble 3									
	Immeuble 4									
	Immeuble 5									
	Immeuble 6									
	Immeuble 7									
	Immeuble 8	Ш								
							Immeuble 1	Immeuble 2	Immeuble 3	
							Nombre	Nombre	Nombre	
210	Recettes						de locaux	de locaux	de locaux	
	Immeubles d	lonnés en	location					N'inscrivez pas les centi	mes	
711	Loyers (ou fe			sés						
					s locataires					
	 Dépenses mises par convention à la charge des locataires Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurance) 									
	Immeubles dont vous vous réservez la jouissance									
214					vous réservez la jouis	sance				
					,					
215	Total des rec	ettes . ligi	165 211 a 2	14						
220	Frais et cha	rges								
221	Frais d'admir									
	(Rémunération versées à un				nunérations, honoraire	es et commissions				
222										
	2 Autres frais de gestion : 20 € par local B Primes d'assurance									
	Primes d'assurance 4 Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir également la rubrique 400)									
	Charges récu					,				
	Indemnités d									
	7 Taxes foncières, taxes annexes de 2020									
	(Taxe d'enlèv	vement de	s ordures m	iénagères : v	voir notice)					
	Régimes par									
228	8 Déductions spécifiques (sous certaines conditions : voir notice) 15 %, 26 %, 30 %, 40 %, 45 %, 50 %, 60 %, 70 % ou 85 % de la ligne 215									
					les propriétaires baille	urs)				
	Provisions po		' '							
					duites au titre de 2019					
230 ois	Réintégration de 50 % du montant des travaux déductibles compris dans les provisions payées en 2019									
240	Total des fra	is et charg	ges : lignes 2	221 à 229 –	ligne 230 – ligne 230	0 bis				
250	Intérêts d'e	mprunt (remplir égal	lement la ru	brique 410)					
260	Revenus fo	nciers ta	xables							
	Ligne 215 –									
	Réintégration			éduction (vo	oir notice)					
	Pánáfica (1)									



et urbaines

	Date d'acquisition de l'immeuble	Adresse (numéro et rue, c	commune et code postal)			
	Immeuble 4 Nombre de locaux	Immeuble 5 Nombre de locaux	Immeuble 6 Nombre de locaux	Immeuble 7 Nombre de locaux	Immeuble 8 Nombre de locaux	Total des lignes
			N'inscrivez pas les centimes			à reporter page 4
211						
212						
213						
214						
215						E
221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 230 <i>bis</i>						
240						F
250						G
261						
262						н
263						1



		— Descriptif des	frais			
00	Paiement des travaux N° de l'immeuble et nature des travaux Nom et adresse	Date de paiement	Montant			
	Intérêts d'emprunt N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adres	Date du prêt	Intérêts versés			
	Calcul du	résultat foncier, ré	partition du dé	ficit		
20	Résultat : Bénéfice ou déficit total : case D + case I		€	à reporter case 4B	En cas de bénéfi A de votre déclaration n° 20	
	Continuez les calculs	ci-dessous (lignes 430 à «	141) uniquement en	cas de déficit		
	Déficit de l'année : calcul de répartition					
	Total des revenus bruts : case A + case E + case H		€			
	Total des intérêts d'emprunts : case C + case G		€			
	Total des autres frais et charges : case B + case F		€			
	Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431					
	Report de la ligne 433 dans la limite de 10700€ (1)	€	À reporter case 4B	C de votre déclaration n° 20		
	Report de la ligne 433 : montant dépassant 10 700 € (€				
	Report de la différence : ligne 432 – ligne 431	€	,			
38	Total : ligne 436 + ligne 437		€	A reporter case 4B	B de votre déclaration n° 20	
	Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431					
	Report de la ligne 420 dans la limite de 10700 € (1)	€	À reporter case 4 B	C de votre déclaration n° 20		
	Report de la ligne 420 : montant dépassant 10 700 € (€	À reporter case 4BB de votre déclaration n° 20		
	. 15 300 € si le résultat d'au moins un des immeubles relevant du c paragraphe 228 de la notice)	ispositif de deduction specifique « Cos:	se » dans le cadre d'une convent	tion conclue avec l'Anah est	deficitaire	
50	Déficits antérieurs restant à imputer					
	Reportez colonne A, pour chaque année concernée, la par	t des déficits non encore imputés	sur vos revenus fonciers ante	érieurs		
		Déficits rural et urbain	Si vous avez déclaré	Difficity moderate		
	Années	non imputés au 31/12/2019 (Colonne A)	un bénéfice en ligne 420,* imputez ce bénéfice sur les déficits les plus anciens (Colonne B)	au 31/12/2	020	
	2040		(Colonne b)	(Colonne C = XXXXXXXXX		
	2010 2011	€		€ ^^^^^	€	
	2012	€		€	€	
	2013	€		€	€	
	2014	€			€	
	2015	€		€	€	
	2016	€		€	€	
	2017	€		€	€	
	2018			€		
	2018 2019	€				
	2018 2019 2020	€ XXXXXXXXXXXX	xxxxxxxxx		€	
51	2019	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	X	€	
	2019 2020 Montant total des déficits antérieurs non encore imput	×××××××××××××××××××××××××××××××××××××	À reporter case 4BD de vo	X	€	

sur votre revenu global au cours de l'une des années 2017, 2018 ou 2019, indiquez les renseignements suivants : Adresse de l'immeuble (ou dénomination et adresse de la société) Date de l'événement

